

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Transition énergétique : un nouveau dispositif de financement à taux préférentiel pour les petites communes

Dans un contexte où les communes de moins de 5 000 habitants font face à des besoins d'investissement et à des enjeux de transformation majeurs, l'accès à des solutions de financement adaptées devient un levier essentiel. La nécessité de concilier contraintes budgétaires et investissements en faveur de la transition écologique impose des choix parfois difficiles. C'est pour ces raisons que le Crédit Mutuel Océan a décidé de mettre en place un prêt Coup de Pouce Collectivités afin de répondre à leur besoin de réduction de consommation d'énergie.

### Soutenir les projets essentiels des collectivités

Les petites communes (moins de 5 000 habitants) sollicitent des prêts pour des projets variés, parmi lesquels :

- Les services à la population : santé, éducation, culture, emploi, inclusion sociale.
- La transition écologique : transports publics, bâtiments bas carbone, rénovation énergétique.
- Les infrastructures durables : gestion de l'eau, habitat accessible, accessibilité des services publics.

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans une dynamique d'adaptation des territoires aux enjeux environnementaux et sociaux actuels. Pour répondre aux besoins de réduction de leurs consommations énergétiques, le Crédit Mutuel Océan propose un nouveau prêt : le prêt Coup de Pouce Collectivités.

### Un prêt à impact pensé pour les petites communes

Ce prêt est destiné aux collectivités de moins de 5 000 habitants sur le territoire d'action du Crédit Mutuel Océan, soit la Vendée, la Charente-Maritime et une partie des Deux-Sèvres. Il propose un taux fixe à 1,5% avec une enveloppe allant jusqu'à 100 000€, sur des durées de 2 à 20 ans.

Disponible depuis le 9 avril, ce prêt a pour vocation exclusive d'aider les communes à concrétiser leurs projets liés à la transition énergétique tels que la rénovation des bâtiments, le remplacement de chaudières ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques.

## Une solution concrète pour faire face aux enjeux environnementaux

Ce prêt s'inscrit dans une volonté plus large du Crédit Mutuel Océan de soutenir les dynamiques locales et de favoriser l'accès équitable aux financements verts. Il constitue un outil concret au service des petites communes pour leur permettre d'amorcer ou de poursuivre leur transition écologique dans des conditions adaptées à leurs capacités budgétaires.

Ce prêt est un crédit et doit être remboursé. Toute demande sera soumise à l'analyse de la situation financière de la collectivité. Conditions selon éligibilité.

## À propos du Crédit Mutuel Océan

Banque mutualiste de proximité, le Crédit Mutuel Océan est présent en Vendée, en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres depuis plus de 120 ans. Il confirme son ancrage local avec l'implantation de ses 178 agences, ses 1 481 salariés et ses 1 358 administrateurs.

Convaincu qu'une entreprise doit contribuer activement aux enjeux sociétaux de son territoire, le Crédit Mutuel Océan s'est doté d'une raison d'être, « s'engager durablement à vos côtés ». Le Groupe affirme ainsi son ambition d'accompagner ses collaborateurs et administrateurs, ses sociétaires et clients, ses partenaires et, plus largement, les habitants du territoire, à long terme, vers un avenir plus juste et durable pour tous.

### Contacts Presse

---

#### Loic Lallement

Responsable marché collectivités

02 51 47 51 43

#### Christelle Lebreton

Responsable communication du Crédit Mutuel Océan

06 74 24 59 29

---